



FONDATION
DE L'INNOVATION
POUR LA DÉMOCRATIE

COMMUNIQUE DE LA FONDATION

Johannesburg, 28 Décembre 2024

GUINÉE-CONAKRY

LA FONDATION DE L'INNOVATION POUR LA DÉMOCRATIE DÉNONCE L'ARRESTATION ET LA DÉTENTION DE MONSIEUR ALIOU BAH, LEADER DU MOUVEMENT DEMOCRATIQUE LIBÉRAL ET APPELLE A LA MOBILISATION DES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES

La Fondation de l'innovation pour la démocratie condamne avec fermeté l'arrestation arbitraire par les autorités guinéennes de Monsieur **Aliou Bah**, leader du Mouvement Démocratique Libéral (MoDel). Celle-ci est survenue ce jeudi à la frontière de Pamelap alors que Monsieur Bah et deux membres de sa délégation se dirigeaient vers la Sierra-Leone.

Cette arrestation intervient dans un climat de détérioration des libertés individuelles en Guinée-Conakry et dans d'autres parties de l'Afrique atlantique et sahélienne.

La Fondation attire l'attention de l'opinion africaine et internationale sur cette situation alarmante. Elle dénonce avec vigueur la répression croissante, notamment sous les régimes militaires de la sous-région, des partis politiques, des intellectuels et artistes et des organisations de la société civile, ainsi que l'usage excessif de la force, l'absence de respect des procédures judiciaires et, dans certains cas, le recours à des traitements dégradants et à la torture.

Elle note avec consternation et effroi que le retour spectaculaire des violations graves des droits humains, la restriction de l'espace civique, la volonté de faire taire et de pousser à l'exil toutes les voix dissidentes s'accompagnent de plus en plus de la recrudescence des phénomènes d'enlèvements, de séquestrations, de kidnapping et de disparitions forcées.

La Guinée-Conakry est partie à l'essentiel des instruments juridiques internationaux en matière de droits humains, notamment au pacte international relatif aux droits civils et politiques. Au terme de ce pacte, les autorités guinéennes ont l'obligation de protéger, de respecter et de faire respecter les droits humains de tous les citoyens sans discrimination aucune.

Dans ce contexte, la Fondation appuie la déclaration du 30 Août 2024 signée par Amnesty International et 17 organisations guinéennes de défense des droits humains.

La Fondation appelle en particulier les autorités guinéennes à diligenter une enquête impartiale, indépendante et transparente sur les disparitions forcées des figures de la société civile **Habib Marouane Camara, Oumar Sylla** dit Fonike Mengue et **Mamadou Billo Bah** dont on est sans nouvelle depuis plusieurs mois. En plus de leur libération immédiate et inconditionnelle, la Fondation exige que soient traduites en justice les personnes pénalement responsables d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements dûment établis et documentés.

La répression en cours en Guinée-Conakry et dans d'autres pays est une illustration, parmi nombre d'autres, des menaces qui pèsent sur la protection des droits fondamentaux et des libertés en Afrique de l'ouest et centrale et au Sahel. La Fondation appelle par conséquent à la mobilisation collective des organisations et personnalités des sociétés civiles africaines, aux fins de contrer l'érosion des libertés en cours et de contribuer à l'avènement d'une démocratie substantive sur le continent.

Professeur Achille Mbembe
Directeur Général
Fondation de l'innovation pour la démocratie